



FICHE D'INSCRIPTION 2026/2027

TYPE DE LICENCE :

Création / Renouvellement/ Mutation

N° DE LICENCE :

INFORMATIONS LICENCIÉ/E :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

LATERALITE : DR / GA SEXE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : PROFESSION :

ADRESSE MAIL (*uniquement pour les informations relatives à la vie du club*) :

.....@.....

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM : TELEPHONE :

NOM : TELEPHONE :

POUR LES MINEURS UNIQUEMENT AUTORISATION PARENTALE : atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QSSPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Je soussigné (père, mère ou tuteur légal), autorise mon enfant :

..... à pratiquer l'Escrime au sein du club Anglet

Olympique Escrime et donne tout pouvoir à l'équipe encadrante en cas d'urgence.

DATE : SIGNATURE :

PROFESSION DES PARENTS :

..... /

ATTESTATION DE SANTÉ POUR LES MINEURS

EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE

À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

(Ne pas joindre le questionnaire de santé)

Je soussigné M/Mme

Prénom : Nom :

exerçant l'autorité parentale sur l'enfant :

Prénom : Nom :

atteste qu'elle/il a renseigné le questionnaire de santé et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date : Signature :

ATTESTATION DE SANTÉ POUR LES MAJEURS

EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE

À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

(Ne pas joindre le questionnaire de santé)

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QSSPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date : Signature du licencié :

DROIT A L'IMAGE

J'autorise / Je n'autorise pas (entourez votre choix) le club à prendre des photos ou vidéos de moi-même ou de mon enfant au cours des entraînements, compétitions ou stages, et accepte que ces clichés apparaissent sur le site du club, ou soient transmis aux médias afin d'illustrer des articles sur le club ou exploitées dans le but de faire la promotion du club.

Date :

Signature :

COURS / CATEGORIES	JOURS ET HORAIRES	LICENCE FFE	COTISATION CLUB	TOTAL
ECOLE D'ESCRIME M9 (2018/2019)	MERCREDI 14h00 / 15h00	53.00 €	H 230 € F 210 €	283 € (CB 288 €) 263 € (CB 268 €)
ECOLE D'ESCRIME M11 (2016/2017)	MERCREDI 15h15 / 16h30	67.30 €	H 230 € F 210 €	297.30 € (CB 303 €) 277.30 € (CB 283 €)
ECOLE D'EPEE M13 (2014/2015) Compétiteurs mardi+vendredi.	MARDI 18h00 / 19h30	67.30 €	H 230 € F 210 €	297.30 € (CB 303 €) 277.30 € (CB 283 €)
	VENDREDI 18h00 / 19h30		H 259 € F 239 €	326.30 € (CB 333 €) 306.30 € (CB 313 €)
ECOLE D'EPEE M15/M17 (2010 à 2013) Compétiteurs mardi+vendredi	MERCREDI 17h00 / 18h45	67.30 €	H 230 € F 210 €	297.30 € (CB 303 €) 277.30 € (CB 283 €)
	VENDREDI 18h00 / 19h30		H 259 € F 239 €	326.30 € (CB 333 €) 306.30 € (CB 313 €)
EPEE M20 à VETERANS (à partir de 2009) Compétiteurs mardi+vendredi	MARDI 19h45 / 21h15	67.30 €	H 230 € F 210 €	297.30 € (CB 303 €) 277.30 € (CB 283 €)
	VENDREDI 19h30 / 21h00		H 276 € F 256 €	343.30 € (CB 358 €) 323.30 € (CB 338 €)
SABRE LASER (à partir de 2009)	MERCREDI 19h00 / 20h45	54.30 €	H 230 € F 210 €	284.30 € (CB 290 €) 264.30 € (CB 270 €)
HANDISPORT	À définir	25.00 €	178 € 158 €	203.00 € (CB 207 €) 183.00 € (CB 187 €)
REDUCTION FAMILLE	-15 % sur la partie cotisation la moins élevée de la famille.		MONTANT REDUCTION	 €
MONTANT TOTAL DE L'ADHESION avec réduction(s): féminisation et famille			€	

LOCATION MATERIEL

MASQUE ☐	VESTE ☐	PANTALON ☐	S/CAIRASSE ☐
22€ / CB 22.50 €	22€ / CB 22.50 €	22€ / CB 22.50 €	11€ / CB 11.50 €
MONTANT TOTAL (hors caution)			
REDUCTION ADHERENTE	- 5 €	MONTANT AVEC REDUCTION	
CAUTION (non encaissée)	55€ / élément ou 165€ tenue complète	TOTAL CAUTION	 €

Règlement effectué par chèque ☐ (nombre : ...) , en espèce ☐ , par carte bancaire ☐ , chèque ANCV ☐

Pour les féminines, en application des souhaits de féminisation des sports souhaitée par le ministère,

l'ANS et la FFE, remise de 20.00€ sur la cotisation féminine et de 5.00€ sur la location de matériel.

REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : ANGET OLYMPIQUE ESCRIME ou AO ESCRIME

Règlements par chèque en un versement encaissé immédiatement,

ou possibilité en 4 chèques _licence encaissée immédiatement_ , et 3 chèques de cotisation encaissés immédiatement, début décembre et début février.

158 € = 53+53+52..

178 € = 60+60+58.

210 € = 70+70+70.

230 € = 77+77+76.

239 € = 80+80+80+79.

256 € = 86+86+84.

259€ = 87+87+85.

276 € = 92+92+92.

Chèques pour location de matériel encaissés immédiatement.

LA LICENCE

Publics mineurs : première licence ou renouvellement de licence

Il n'est officiellement plus nécessaire de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive pour les mineurs, avant de s'inscrire dans un club ou de participer à une compétition. Toutefois, les mineurs sont soumis à l'obligation de remplir un questionnaire de santé et de fournir une attestation de santé en vue de l'obtention ou du renouvellement de leur licence.

Publics majeurs : Première licence, quelle que soit la pratique

La première délivrance d'une licence à la FFE nécessite la production d'un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'escrime ou du sabre laser. Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions, le certificat médical doit comporter la mention « **y compris en compétition** ».

Publics majeurs : renouvellement de licence

Si la licence est prise à la FFE chaque année, sans interruption :

- Présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), tous les trois ans.
- Les années où le certificat médical n'est pas exigé, le sportif renseigne un questionnaire de santé. En présence d'une réponse positive au questionnaire, l'escrimeur doit montrer son questionnaire renseigné à son médecin et produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

Vétérans (40 ans ou plus au cours de la saison sportive)

La population croissante d'escrimeurs de plus en plus âgés a conduit la fédération à proposer l'utilisation obligatoire pour les escrimeurs vétérans (compétiteurs ou non et enseignants), d'un « Formulaire spécifique de non contre-indication vétéran ». Il a pour objectif de sensibiliser autant les médecins que les tireurs vétérans sur les risques existants et sur l'intérêt d'un bilan médical sérieux.

En fonction des cas les modèles de certificats médicaux ou d'attestation et questionnaires de santé peuvent être téléchargés en suivant le lien suivant :

<https://www.escrime-ffe.fr/fr/ffe/vie-du-club-et-des-comites/certificats-medicaux-et-surclassement.html>